

C'est la même chose pour le gouvernement provincial, pour les commissions scolaires et les gouvernements municipaux. C'est la même chose pour plusieurs grandes institutions au Canada.

Alors, comment veut-on qu'il reste quelque chose, qu'il reste du sang économique pour que les Canadiens puissent investir, développer de nouvelles industries, de nouvelles ressources naturelles? Nous n'avons pas de finance! Toute la finance est prise par le gouvernement actuel et par le régime actuel. Les citoyens n'en ont plus.

[Traduction]

**L'hon. M. Mackasey:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai suivi avec un vif intérêt les commentaires du député. Je me demande, toutefois, s'il ne confond pas ce débat avec celui que nous aurons la semaine prochaine sur les crédits supplémentaires.

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** Le député s'est probablement écarté du bill à l'étude mais, selon moi, il voulait commenter la question du chômage dans la mesure où elle se rapporte au projet de loi.

[Français]

**M. Latulippe:** Monsieur l'Orateur, je sais que cela ne fait plaisir à personne de se faire dire ce qui se produit avec le système actuel et quelles sont les causes du chômage. Je parle du chômage, mais je parle également des causes du chômage. S'il n'y avait pas de cause, il n'y aurait pas de chômage et c'est justement là où j'interviens dans la question du chômage, en dénonçant ces causes, en dénonçant tout ce qui oblige les citoyens à chômer et à vivre aux dépens des autres.

Ceux qui travaillent présentement sont volés pour qu'on puisse donner à ceux qui ne travaillent pas. Nous en sommes arrivés à un point où celui qui travaille n'en a pas plus que celui qui est en chômage ou qui touche des allocations de bien-être social. C'est ainsi avec le système actuel, et l'on prétend qu'on a un bon système! On prétend qu'on doit maintenir l'économie actuelle!

Il y a deux grands économistes qui se forcent les méninges et qui trouvent toutes sortes de solutions au problème auquel nous faisons face, mais ils ne sont jamais capables de s'en servir. Le problème demeure le même: c'est toujours le chômage, toujours la misère au sein de l'abondance. Jamais on n'a connu un équilibre, au Canada, entre la production et la consommation, entre la misère et l'abondance.

J'aurais bien des choses à dire, mais il y a d'autres députés qui veulent parler. Je crois d'ailleurs que j'en ai dit assez. Il y en a plusieurs qui ont fait des beaux discours,

[M. Latulippe.]

mais les discours ne règlent pas le problème du chômage. Nous devrions passer à l'action, nous devrions faire quelque chose pour remédier à ce problème. Si nous avons des surplus de produits, nous devrions être capables...

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** A l'ordre. Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'examen des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir les bills publics et les bills privés.

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, même si, à première vue, le bill peut sembler d'importance mineure, j'aimerais signaler qu'il faudra de nombreuses semaines de cotisations avant que les assurés puissent profiter de la majoration des prestations. Par conséquent, je ne voudrais pas que ceux qui sont en chômage cet hiver soient privés de prestations parce que le bill a été retenu. Si les députés y consentaient, je proposerais qu'on renonce à l'heure réservée à l'examen des mesures d'initiative parlementaire pour me permettre de parler, à l'étape de la deuxième lecture, pour répondre aux nombreuses questions qui ont été si éloquemment soulevées cet après-midi.

**L'hon. M. Monteith:** Nous serions d'accord là-dessus, monsieur l'Orateur.

**M. Barnett:** Monsieur l'Orateur, je comprends le désir de l'honorable ministre portant que le projet de loi à l'étude soit adopté assez tôt; cependant, l'heure réservée aux bills privés et aux bills publics a quelque importance. Le ministre pourra, j'en suis sûr, prendre des arrangements avec le leader de la Chambre afin que cette question revienne sur le tapis au début de la semaine prochaine, et il aura alors l'occasion de faire ses remarques.

**M. l'Orateur suppléant (M. Tardif):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à renoncer à l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire?

**M. Barnett:** Non, monsieur l'Orateur.

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Mackasey:** Monsieur l'Orateur, la Chambre aimerait peut-être savoir l'ordre des travaux proposés pour lundi. Le voici: l'étude en comité de la loi de l'impôt sur le revenu, l'examen des crédits supplémentaires...

**L'hon. M. Monteith:** Le ministre consentirait-il à fournir le nom et le numéro de l'article?

**L'hon. M. Mackasey:** Je n'ai pas les numéros des articles.